

Partant de sa propre expérience au sein du Comité d'Action et de Soutien (CAS) aux « sans-papiers » de l'ULB, le chercheur et militant Youri Lou Vertongen livre ici une réflexion sur le déficit chronique de suivi dans la mémoire des luttes collectives de migrants à Bruxelles. Il revient en outre sur les opportunités pour mettre en place une culture de la résistance des mouvements de sans-papiers.

Le 8 avril 2008, plusieurs dizaines de migrants « sans-papiers », soutenus à l'époque par l'Union de Défense des Sans-papiers (UDEP)² occupent un bâtiment du campus du Solboch de l'Université Libre de Bruxelles (ULB). Très rapidement se forme un comité de soutien, essentiellement composé d'étudiants. L'objectif de ce comité était d'emblée animé de trois objectifs politiques : fermeture des centres fermés, arrêt des rafles et des expulsions, régularisation de tous les sans-papiers. Il s'agissait d'autre part d'organiser une solidarité active avec les migrants « sans-papiers » en lutte, au travers des actions de sensibilisation publique et « désobéissance civile ». Une forme de collectif relativement autonome mais qui reste néanmoins greffé à l'occupation, qui tout à la fois soutient, apporte une aide nécessaire et logistique, lutte avec les migrants « sans-papiers » et cherche ses propres chemins de politisation. Comme beaucoup d'autres avant lui, ce comité est animé par une certaine candeur dans la manière d'aborder la militance.

L'occupation : lieu de rencontre.

L'occupation ouvre un espace pour une rencontre entre des gens qui d'ordinaire ne se rencontrent pas. Et c'est bien la « rencontre », dans ces luttes-là, qui fait que on accroche et qu'on finit par rester. Tout d'abord, celle entre des étudiants et des personnes « sans-papiers ». Ce sont des récits de vie qui s'échangent, des savoirs qui se partagent et des expériences qui se confrontent. Des réalités qui sortent de l'invisible. Se sont de longues soirées de veillées, autour du thé ou de couscous. Dans ce processus de rencontre, l'occupation force ses membres et ses soutiens à sonder de nouvelles alliances pour tenir ensemble. Mais aussi se lie, à la fois indépendamment et de manière contingente aux tenants de la lutte, des amitiés durables. Si bien que très vite, cette altérité « sans-papiers » se brouille. Il n'y a plus de « sans-papiers », il y a Ahmed, Myriam, Anita,... et on tombe rapidement dans une réappropriation singulière des tenants de la politique migratoire.

La rencontre que permet le territoire de l'occupation, c'est aussi une rencontre autour de la question des migrations et des dispositifs d'exclusion qui lui sont inhérents. Un espace de discussion. De conflits parfois. Des perceptions changent, évoluent.

Le lieu de l'occupation a donc été pour la constitution du CAS, un espace de médiation entre des « militants » / « étudiants » et « sans-papiers ». Le CAS, quant à lui, est un opérateur de transversalité entre les composantes de cet espace intermédiaire. Le pari du CAS c'est cette rencontre, cette fraîcheur et cette disposition collective à laisser advenir les questions issues de l'intolérable éprouvé face aux politiques migratoires.

Pratiques collectives.

S'il fallait caractériser notre pratique politique, on pourrait dire qu'à travers de nombreuses manifestations sauvages dans les rues de Bruxelles nous avons tenté d'aller chercher les nœuds de la question de l'immigration là où ils n'apparaissent pas forcément explicitement : dans la rue et les réseaux de communication (blocage de trains, de bus, aéroports,...),... Bref, dans l'espace public comme lieu de la ségrégation. Il s'agissait de faire exister la question de la présence des migrants « sans-papiers » sur un territoire au sein desquels cette présence est invisibilisée, refoulée, clandestinisée.

Pour le dire un peu théoriquement, ce qui est premier dans le geste du CAS c'est la lutte de l'autre (ici celle des sans-papiers), ce à partir de quoi il y a une remise en cause de la naturalité des rôles et des fonctions sociales. L'affect qui préside à de telles luttes est souvent celui de la honte. Honte devant l'hostilité des Etats face à l'accueil des migrants « sans-papiers », honte d'être identifié à un Etat criminel, à un Etat qui traque, qui enferme

¹ Texte présenté lors d'une conférence-débat organisée dans le cadre des Mardis Politiques du Garcia Lorca, intitulé «*Les conséquences dramatiques de la politique d'asile en Belgique* », mardi 11 février 2014.

² Union de défense des sans-papiers (<http://sanspapiers.skynetblogs.be/>)

et qui expulse les étrangers indésirables. Si cela ne veut rien dire pour nous de « devenir sans-papiers » pour échapper à la honte (même si nous avons fait des actions découpages de carte d'identité), On pouvait en revanche tenter de nous désidentifier nous-mêmes, nous désaffilier par rapport à cette citoyenneté qui fait de nous des « privilégiés ». Dans les actions du CAS, il s'agissait donc de parvenir à exprimer une impossibilité de vivre sous la domination. Il s'agit bien d'un « devenir », d'une redéfinition politique du soi au contact d'une expérience vécue de l'altérité.

Si le CAS prend consistance politiquement dans ses actions il acquière sa sensibilité, comme je viens de le dire, depuis l'occupation, dans les liens qui se tissent avec les occupants au contact du quotidien. Ce qui se pose concrètement ici c'est évidemment la question des critères. Là où certains collectifs, pour des raisons stratégiques, exigent des critères de régularisation permanents, les membres du CAS ont préféré, partir d'une égalité *a priori* de la présence sur un territoire donné. « *Ceux qui sont ici sont d'ici* », une façon de remettre en cause le partage xénophobe entre nationalité, d'une part, et citoyenneté, de l'autre. Il s'agissait de penser et d'agir à partir d'un milieu un peu paradoxal, je ne vous le cache pas, entre l'utopie de la destruction des frontières (« *tous sans papiers* ») et la nécessité de mener des bagarres juridiques pour améliorer la condition d'existence des migrants « sans-papiers », d'inventer des formes de protections face à l'exploitation (« *papiers pour tous* »).

Enfin, en termes de pratiques collectives, le CAS tente de bricoler une micropolitique lui permettant de déjouer les mécanismes de la représentation tout essayant en empêchant que les cristallisations en leadership. L'idée était de ne pas délier le fond de la forme de cette lutte pour l'égalité. Il refuse ainsi explicitement de fonctionner avec des mécanismes de représentation – « porte-paroles », « leaders », « commissions » tout en expérimentant des pratiques internes permettant de tirer profit des qualités et des compétences particulières à chacun sans pour autant leur assigner des rôles prédéfinis. Par exemple, lors d'une assemblée, ce qui fait informellement « décision » de partir en action à tel ou tel endroit, c'est la possibilité que le groupe puisse ou non se réapproprier collectivement la proposition. Il suspend ainsi le vote par la construction d'un consensus basé sur « l'enthousiasme ». Le meilleur argument est celui qui peut être retravaillé et transformé par le groupe, celui qui permet de déployer les puissances de chacun. L'enthousiasme collectif est ce qui permet de se faire rejoindre, sans être tétaniser devant l'impossible issue.

Sans trop le savoir on a essayé de faire nôtre la maxime que propose Michel Foucault : « *N' imaginez pas qu'il faille être triste pour être militant, même si la chose qu'on combat est abominable* ». Lors de blocages des centre-fermés cette question s'est maintes fois reposée : Comment la joie et l'enthousiasme collectif qui porte un groupe en lutte, qu'il soit avec ou sans papiers, n'entre-t-elle pas en contradiction avec le sérieux et l'urgence de la situation dans laquelle les migrants « sans-papiers » sont maintenus ? Je n'ai pas plus de réponses aujourd'hui que hier mais je peux dire qu'il y avait dans la fraîcheur et le côté quasiment « bon enfant » des actions du CAS une énergie qui donnait réellement envie de lutter³.

Le temps du procès.

A force de ne pas faire attention aux conséquences de nos actions pour en privilégier la recherche de « l'enthousiasme » collectif, on finit évidemment par se faire attraper. Neuf membres du CAS ont été pris dans les méandres d'un procès, qui a débuté en octobre 2008 et qui s'est terminé, après condamnation, et procédure en appel, par un acquittement général, le 21 janvier dernier (après 5 ans de procédure et 14 séances au Palais de Justice, toutes cours confondues)⁴. Mais ce que le procès nous a forcé à faire est intéressant. Car le temps du procès tire dans son ombre une série de difficultés qu'il faut pouvoir déjouer intelligemment pour, non seulement, remporter une victoire juridique, ce qui n'est pas rien, mais également pour tempérer les effets de la violence de la machine judiciaire.

Ce que nous retenons des effets de cette procédure c'est d'abord les mécanismes d'isolement qui, dans le cas du procès du CAS comme dans le cas des procès de même nature qui ont précédés, agissent de la même

³Cet enthousiasme collectif est ce que nous avons retrouvé, notamment, dans les marches des Afghans du Béguinage.

⁴Toutes les informations concernant le procès des inculpés du CAS sont contenues sur le site comitedesoutienbxl.blog.com

manière. D'abord, le temps du procès vient longtemps après le temps du mouvement (deux ans plus tard pour le procès du CAS). Il n'y a plus le même sens du collectif, on est moins fondu dans une expérience qui produit de la force collective. Cette opération vient dépolitiser deux ans d'expériences et déplace la nature de l'action d'un terrain politique vers un terrain judiciaire. Le procès déqualifie les actions des inculpés en les pénalisant (leur enlève leur bienfondé politique) et force à les requalifier dans des termes juridiques, pour lesquels il ne s'agit de plus de légitimité mais de légalité. L'impératif de construction de cette légitimité dans des termes juridiques est très déstabilisante (et isolante) car elle nécessite une verbalisation, et une argumentation, à *posteriori* sur une action qui avait posée depuis un affect premier, spontané (celui de la honte/celui aussi de la rencontre).

Le terrain judiciaire sur lequel il va falloir rendre compte de l'action parle une langue qui n'est pas la nôtre. On se retrouve à devoir répondre d'agression de policier, de coups et blessures, de destruction de matériel, de rébellion là où nous voudrions parler de solidarité, d'égalité, de lutte. Pour répondre à cette opération judiciaire il a paru nécessaire de reconstruire de la légitimité pour que la culpabilité parvienne à se dissoudre dans une réappropriation collective. Techniquement il s'agissait de déqualifier les inculpations et de requalifier politiquement les faits afin de réinscrire les actes dans un mouvement plus vaste et de partir à la rencontre (une fois de plus) de ceux qui, avant nous, avaient participé à ces luttes-là. Les autres collectifs. Les autres actions. Les autres procès. Les autres condamnations...

Le pari des cultures de résistances

A Bruxelles, les mouvements de lutte autour des « sans-papiers » sont pris dans une forme de paradoxe. D'un côté, nous savons que nous poursuivons un combat qui est précédé d'autres mouvements, que nous sommes implicitement les héritiers de luttes précédentes : de Sémira Adamu (dont nous commémorons la mémoire tous les ans le 22 septembre), du Collectif Contre les Expulsions, des Assemblée des Voisins, de l'Ambassade Universelle, du VAK (à Gand), de l'UDEP, de la CRER, du CRACPE, du CRECF, de la CLIC, de la tentative RESF, de Sp Belgique, et plus récemment de Gettingthevoiceout ou encore du comité de soutien aux Afghans. Mais d'un autre côté personne ne semble jamais avoir pris le temps d'interroger celles et ceux qui ont précédé. Alors que Bruxelles est un microcosme, on ne sait rien ou si peu de leurs histoires, de leurs pratiques, de leurs manières d'avoir traversé telle ou telle impasse, à tel point que a l'impression de recommencer une lutte depuis le début, sans faire attention à comment ces luttes avaient été menées et transformées avant nous.

Or, lorsque l'on prend le temps de penser ces luttes en dehors de l'urgence qui les constitue, on doit bien constater qu'il y a une indéniable continuité entre ces luttes et les collectifs qui les ont menées (un héritage commun, qui se nourrit presque sans le savoir des expériences précédentes). Ces collectifs ponctuent une histoire fragmentée et discontinue. La plupart de ces collectifs étant éphémères et minoritaires, il est difficile de rendre partageable une mémoire commune.

Lorsque l'expérience du CAS s'est terminée, maintes fois certains membres ont voulu revenir, même en marge du procès, se réinvestir dans quelque occupation, au sein de quelque collectif. Mais à ces désirs profonds, ils ont été pris par une forme de mutisme lié à des frustrations, des déceptions, tristesse, condamnation,... Comme pris par une impossibilité de se laisser emporter à nouveau par l'aventure, comme envahit par une sorte de « fatigue », une impuissance. Comme pris en étau entre le choix de ne pas s'investir, et de se complaire dans un retrait un peu « aristocratique » (donner des conseils, sentiment d'être ailleurs, d'avoir dépassé certaines choses) et l'envie de recommencer comme si c'était la première fois, mais sans plus cette innocence qui nous avait donné de la force à l'époque, ce qui entraîne cette fatigue, cette impossibilité.

Cette « fatigue » que j'évoquais, elle venait selon nous d'un sentiment de répétition lié au côté singulier des luttes de migrants « sans-papiers ». Comme si à chaque nouvelle occupation, il fallait recommencer depuis le début (les listes, les tentatives de manipulation, les captures du pouvoir, les grèves de la faim, les négociations au cas par cas, le paternalisme des soutiens, la mauvaise conscience des blancs, ...). Parallèlement à l'aspect répétitif des luttes, l'ennemi (l'office des étranges) se reconfigure en permanence, après chaque mouvement, de manière à anticiper, à mieux capturer, à mieux gouverner, la crise suivante.

Nous sommes nombreux à avoir éprouvé les luttes avec les migrants « sans-papiers » comme prises dans une urgence continue (grève de la faim, arrestation, procès, campagne de régularisation,...) qui laisse que très peu d'espace pour faire un retour. Nous avons, avec quelques autres collectifs voulu créer une occasion de fabriquer ensemble un tel espace de médiations et de reprises. Durant deux après-midi nous avons donné rendez-vous à tous ces collectifs pour faire un retour sur nos expériences, à la fois communes et dissonantes, pour renforcer la

constitution d'une forme d'*intelligence collective* autour des luttes des migrants à Bruxelles et en Belgique, là où cette mémoire de lutte (minoritaire) reste généralement cantonnée à nos vies privées, dans nos têtes ou dans nos cauchemars, à nos illusions déçues et dans la méfiance.

Le pari de cette tentative est double et s'adresse à tous et toutes celles qui à leur niveau luttent contre la machine-à-expulser. D'un côté, rendre transmissible une expérience collective mais sans nier ses tensions, ses conflits, ses impasses, que le mouvement rencontre, traverse ou perpétue (David Vercauteren dirait activer une « culture des précédents »). De l'autre, pouvoir laisser des traces de nos luttes, dans toutes leurs hétéronomies pour conjurer cette répétition qui mène à la « fatigue », à l'impossible reprise, et ainsi trouver les moyens de tenir au sein de cette lutte. L'idée n'est évidemment (ou surtout) pas de donner des réponses générales, valant universellement une fois pour toutes. Les luttes des migrants sont et doivent être systématiquement ré-évaluables et réévaluées en fonction de la conjoncture et du rapport des forces dans lesquels elles s'inscrivent. Il s'agit plus d'ouvrir des pistes, de rendre partageable des questions il s'agit ici d'offrir des prises, pour permettre un partage de ses pratiques, de ses inventions (de ses émotions aussi).

C'est donc une tentative de se désapproprier sa « petite expérience individuelle » et de la mettre en partage, de la rendre politique, en un mot ! C'est le pari de ce processus qui encore en cours.

Tous ceux qui désirent participer à cette « culture de résistance » sont invités à nous envoyer vos récits de lutte, expériences et autres à l'adresse suivante : histoire_resistance_bxl@yahoo.be